



**COMMUNE DE
EPERLECCQUES**

(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER-N° DP 062297 24 00047

Dossier déposé incomplet le 16 Août 2024

Adresse des travaux :
22 Rue du Ganspette
EPERLECCQUES

Cadastré AM125

DESTINATAIRE

Monsieur PUYPE Guillaume Jacques Henri Guy
22 Rue du Ganspette
62910 Éperlecques

Objet : CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de déclaration préalable susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 03 décembre 2024.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de EPERLECCQUES, nous vous avons notifié un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction. Ce courrier vous a été présenté en date du 03 septembre 2024.

En application de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 03 septembre 2024 et soit jusqu'au 03 décembre 2024, pour présenter en Mairie de EPERLECCQUES l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

La totalité des pièces ou renseignements demandés n'ayant pas été fournie dans les délais impartis, votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet et il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande dûment accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si vous n'avez pas renoncé à votre projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à EPERLECCQUES

le 07/12/2024



Le Maire

Nom DENIS

Prénom LAURENT

